

Canada de 1812 à 1815. Ce traité fut conclu quand l'Angleterre fut libre des conflits qui s'étaient produits en Europe—libre d'imposer aux Etats-Unis les conditions qu'elle lui imposa. Comme les honorables sénateurs le savent, les pêcheurs des Etats-Unis ont le droit d'entrer dans les ports canadiens pour trois choses : pour y chercher un abri contre la tempête, pour y prendre du bois et de l'eau et pour y réparer leurs bateaux. Nous avons nous-mêmes, de notre plein gré, modifié le traité en accordant de temps à autre des licences, et sans doute ce traité n'a pas toujours été mis en vigueur, son application ayant été suspendue de 1856 à 1866. Elle a été aussi suspendue pendant que les clauses du traité de Washington relatif aux pêcheries ont été en vigueur. Mais durant les autres périodes le traité a été tenu en vigueur, non pas peut-être dans toute sa rigueur, parce que nous avons été portés à modifier le traité plutôt que de nous prévaloir de tous les droits qu'il conférait à notre pays. Peut-être ai-je parlé trop longuement. Je pourrais en dire beaucoup plus en réponse à mon honorable ami. Je n'ai aucun doute que quelques-uns des sénateurs qui l'ont entendu lui rappelleront quelques incidents de l'histoire du parti conservateur, qui ne sont peut-être guère plus édifiants que ce qui s'est passé à London.

L'honorable M. McMULLEN : J'aurais cru que quelque honorable sénateur de la gauche aurait fait une réponse quelconque au discours qu'a prononcé le leader du Sénat. Il a répondu passablement bien à un grand nombre des raisons formulées par le chef de l'opposition, et assurément nous devrions discuter assez longuement les paragraphes du discours du trône. Nous sommes ici pour cela, et il est de notre devoir de critiquer comme de commenter. Je vais essayer de discuter quelque peu le discours du chef de l'opposition. Sur un point nous sommes tous d'accord et nous nous réjouissons tous de la prospérité du pays. Que nous soyons grits ou tories, comme vrais Canadiens, nous devons assurément nous réjouir de la prospérité générale du Canada. Je suis prêt à admettre que sous ce rapport là le Canada n'est pas une exception, que cette prospérité se fait sentir dans d'autres pays. Nous sommes heureux de savoir cela, mais nous sommes heureux de savoir aussi que lorsque la prospérité générale règne,

nous en recueillons notre part et que notre pays progresse rapidement.

Il y a quelques années on se serait moqué de celui qui aurait parlé de la possibilité d'une ville comme Rossland ou Cobalt, qui sont maintenant des centres populeux. Personne n'aurait cru que dans ces régions couvertes de roc, éloignées de toute civilisation, on pourrait constater le progrès qu'on y admire aujourd'hui. Nous voyons avec plaisir ce progrès et nous espérons sincèrement qu'il continuera. Nous nous réjouissons de savoir qu'une quantité toujours croissante de minerai est tirée chaque année de nos mines, et nous espérons que bientôt nous pourrions rivaliser dans l'industrie minière avec nos voisins du Sud. Nous savons combien ils ont enrichi leur pays par le développement de l'industrie minière. A ce propos je dirai que je regrette que presque toute la production de nos mines est exportée, aux Etats-Unis. J'aimerais à voir établir au Canada de hauts-fourneaux pour la fonte et l'affinerie de nos métaux. J'espère que le jour n'est pas éloigné où nous posséderons de pareils établissements. L'année dernière, nous avons exporté aux Etats-Unis des minéraux à l'état brut pour une valeur de plus de \$28,000,000. Des hommes sont employés à l'affinerie de ces métaux, et nos voisins font de grands profits. J'aimerais à voir fonder ici des établissements d'affinerie et de monnayage de nos métaux. Le chef de l'opposition a longuement parlé sur la question du tarif. Je suis heureux que nous différions peu d'opinion sur cette question. Il y a des années, lorsque le gouvernement Mackenzie était au pouvoir, nous avions un tarif de revenu qui était prudemment et attentivement mis en application. Après la chute de ce gouvernement, nous avons eu une dose excessive de protection. Je ne dis pas que la protection, bien appliquée, soit mauvaise dans de certaines conditions économiques.

Le fait est que, par le temps qui court, nous ne pouvons pas administrer notre pays sans accorder une certaine protection à nos manufactures. Si notre pays doit devenir un grand pays, il doit le faire en exploitant quatre ou cinq genres d'industries. L'agriculture est la principale industrie. Le commerce du bois vient ensuite, puis viennent les manufactures et les pêcheries. Toutes ces industries doivent être encoura-